

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 4 mai 2021 à 20 H.

Présents : François PERRIN, Lionel VEROT, Eric BERGE, Hélène MESTRE, Evelyne VELDEMAN, Patrick BUGGIO, Thibaut MADELINE, Rémi RENSY, Claire ANDRE, Nelly LEMAIRE

Rémi RENSY est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

1- ORGANISATION DES ELECTIONS DU 20 ET 27 JUIN

Le Maire informe que les scrutateurs qui le souhaitent, seront prioritaires pour la vaccination et devront s'inscrire avant le 21 mai. Nous avons commandé les protections pour le vote.

Organisation des Tours de Garde

20 juin

8h-10h : François PERRIN, Eric BERGE, Patrick BUGGIO, Nelly LEMAIRE
10h-12h : Eric BERGE, Patrick BUGGIO, Nelly LEMAIRE, Lionel VEROT
12h-14h : Evelyne VELDEMAN, Claire ANDRE, Hélène MESTRE, Rémi RENSY
14h-16h : Evelyne VELDEMAN, Claire ANDRE, Hélène MESTRE, Rémi RENSY
16h-18h : François PERRIN, Lionel VEROT, Patrick BUGGIO, Rémi RENSY

27 juin

8h-10h : François PERRIN, Eric BERGE, Patrick BUGGIO, Lionel VEROT
10h-12h : Eric BERGE, Patrick BUGGIO, Nelly LEMAIRE, Lionel VEROT
12h-14h : Evelyne VELDEMAN, Claire ANDRE, Hélène MESTRE, Rémi RENSY
14h-16h : Evelyne VELDEMAN, Claire ANDRE, Hélène MESTRE, Rémi RENSY
16h-18h : François PERRIN, Nelly LEMAIRE, Hélène MESTRE, Rémi RENSY

2- DEVIS VOIRIE

Le Maire présente les deux devis reçus pour les travaux de voirie de la rue de la Fontaine et de la rue Basse

L'entreprise ROUGEOT : rue de la Fontaine : 56 240 € rue Basse : 37 445€ soit un total de : 93 685 € HT

L'entreprise NOIROT : rue de la Fontaine : 48 868 € rue Basse : 33 670 € soit un total de : 82 538 € HT

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide de confier les travaux à l'entreprise NOIROT

3- PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Conseil Municipal après avoir délibéré valide la mise à jour du PCS version 2021.

4- QUESTIONS DIVERSES

Le Maire informe que le Président de la communauté de communes Rives de Saône a démissionné, suite au vote pour la réhabilitation de la piscine de Seurre, lors du Conseil Communautaire de mars et que l'élection d'un nouvel exécutif aura lieu le 11 mai.

Le Maire informe que le 8 mai sera célébré comme en 2020, c'est-à-dire sans que la population soit invitée, seules les associations d'anciens combattants pourront y assister. Comme la Municipalité de PAGNY vient déposer une gerbe à 11 h 45, la cérémonie au monument aura lieu à 11 h 30.

Cimetière : Le Maire propose d'attendre avant de prendre des décisions sur les orientations au sujet de l'aménagement des allées du cimetière : en herbage, gravier, bi couche ?

Il informe que les tombes des soldats morts pour la France en 1940 ont été remises en état.

Le Maire propose qu'un nettoyage des caniveaux soit réalisé courant mai par les conseillers, la date retenue est le 16 au matin.

Compte tenu de l'incertitude, due à la pandémie du covid, le conseil décide d'annuler les manifestations du 14 juillet.

La séance est levée à 21 h